helvetia
Votre assureur suisse

gan ASSURANCES

QUESTIONNAIRE D'ÉTUDE DE RISQUE
Helvetia Cargo Loisirs : Intruments de musique

Demandeur d'assurance

Personne morale / Société :

Dénomination sociale :
Adresse du siège :
CP & Ville : Pays :
Téléphone :
Interlocteur : Fonction :
Email :
Ligne directe : Site internet :
N° SIREN : Code APE :
Forme juridique :
Société côtée : ☐ Oui ☐ Non si oui, sur quel marché :
Identité des Dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Président du Directoire, Directeurs Généraux, Gérant) :
Nom :
Prénoms :
Fonction :

Identité du/des bénéficiaires effectifs :

Nom et prénoms	Date de naissance	Ville de naissance	Pays de naissance	Domicile (Pays)

Bénéficiaire effectif = la ou les personnes physiques détenant chacune, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société et/ou la ou les personnes physiques exerçant, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale des associés de la société. Si aucune personne physique ne remplit l'un des critères ci-dessus, indiquer le représentant légal de la société comme étant le bénéficiaire effectif.

Personne physique / Entreprise individuelle :

Nom :
Prénoms :
Adresse du siège :
CP & Ville : Pays :
Date de naissance : Ville de naissance :
Pays de naissance :
Téléphone :
Interlocuteur : Fonction :
Email :
N° SIREN : Code APE :

helvetia
Votre assureur suisse

Demandeur d'assurance

Personne Politiquement Exposée

Êtes-vous vous-même, ou bien le représentant légal et/ou l'un des bénéficiaires effectifs, une PPE ou bien proche d'une PPE (membre de la famille ou associé proche) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez également fournir les détails ci-dessous concerant la PPE :

Nom et prénoms	Date de naissance	Ville de naissance	Pays de naissance

Signé pour et au nom du preneur d'assurance par

Nom et prénom :

Fonction : Date :

Signature (+ cachet de la personne morale)

Personne Politiquement Exposée

Il s'agit d'une personne exposée à des risques particuliers de blanchiment, de corruption etc. en raison de ses fonctions (politiques, juridictionnelles ou administratives) et qui exerce ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes :

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ;
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger ;
- Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ;
- Membre d'une cour des comptes ;
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;
- Ambassadeur ou chargé d'affaires ;
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;
- Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

Intermédiaire

Nom / Raison sociale : Ville :

Interlocuteur : Téléphone :

helvetia
Votre assureur suisse

Conditions d'assurance

Nombre d'assurés : Franchise : €

Zone géographique :

Personnes à assurer	Montant assuré €	Extension Utilisation	Dont extension utilisation €
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		☐ Oui ☐ Non	
		Côtisation nette hors frais et taxes	

Antécédents sinistres sur 24 mois :

Demande d'assurance

Demande d'assurance adressée par :

Date de la demande :

Cette demande d'assurance destinée à permettre l'étude du risque n'engage ni l'assureur, ni le demandeur d'assurance.
La police étant établie sur la base des renseignements ci-dessus, les déclarations inexactes, omissions ou réticences sont sanctionnées par le Code des Assurances. Pour les assurances maritimes, lacustres et fluviales, il est rappelé que l'assuré, en complément des réponses aux questions du présent questionnaire d'étude de risques, doit déclarer toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Autres informations et commentaires que vous jugerez utiles à nous communiquer :

helvetia
Votre assureur suisse

Données personnelles

Cet article a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par Helvetia Assurances, en sa qualité de responsable de traitement. Helvetia Assurances a nommé un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) joignable aux coordonnées suivantes : dpo@helvetia.fr ou Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre. Les données personnelles collectées et traitées par le responsable de traitement sont obligatoires pour la poursuite des finalités décrites dans le tableau ci-dessous. Le défaut de communication de ces données aura pour conséquence l'impossibilité pour Helvetia Assurances de traiter votre demande. Les traitements sont réalisés sur le fondement des bases juridiques définies dans le même tableau.

Finalités	Base Juridique
• La gestion et exécution des contrats d'assurance, de la phase précontractuelle à la résiliation du contrat • L'examen, acceptation, tarification, surveillance des risques • La gestion des impayés et leur recouvrement • L'exercice des recours, gestion des réclamations et contentieux • La réalisation de statistiques et études actuarielles • La gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits	• Exécution des contrats
• Votre identification, l'identification des assurés et des bénéficiaires • La lutte contre le blanchiment des capitaux / financement du terrorisme • L'application des mesures de sanctions financières nationales ou internationales	• Respect d'une obligation légale, réglementaire ou administrative à laquelle le responsable de traitement est soumis
• La gestion commerciale des clients et prospects • La lutte contre la fraude à l'assurance	• Poursuite par le responsable du traitement de ses intérêts légitimes (assurer la meilleure qualité de nos services, protection des intérêts des assurés et des assureurs)

Les données personnelles collectées sont destinées aux services du responsable de traitement en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et l'exécution de vos contrats, aux délégataires, intermédiaires en assurance, co-assureurs, réassureurs, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou autres entités du groupe dans le cadre de l'exercice de leur mission. Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire, et s'il y a lieu aux responsables, aux victimes et leurs mandataires, aux témoins et tiers intéressés à l'exécution du contrat…), aux juridictions, autorités judiciaires, arbitres, médiateurs, ministères concernés, aux services en charge du contrôle tels que commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que les services en charge du contrôle interne. Elles peuvent également être transmises aux organismes d'assurance des personnes impliquées, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice, officiers ministériels, enquêteurs, professionnels de santé, médecin conseils et personnel habilité, organismes sociaux. Nous sommes susceptibles de vous adresser des offres commerciales par courrier électronique, adaptées à vos besoins. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre : ☐

Ces informations peuvent de même être utilisées au titre de la lutte contre la fraude par des personnes habilitées. Le responsable de traitement peut être amené à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, en Suisse (existence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission Européenne). Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour la réalisation des opérations et finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pour les durées prévues par les lois et règlements, et jusqu'à expiration des délais de prescription légaux. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données.
Vous pouvez également demander la portabilité de vos données. Les données pouvant faire l'objet de ce droit sont celles qui vous concernent et que vous avez fournies au responsable du traitement, que ce dernier traite de manière automatisée dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu ou lorsque le traitement repose sur votre consentement.

Vous pouvez de même :
- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour le responsable de traitement de fournir ou exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit ;
- définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès ;
- vous opposer à tout moment sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées s'exercent auprès d'Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre, ou par e-mail à : dpo@helvetia.fr. Pour des raisons de sécurité, toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de permettre un traitement efficace des demandes, les personnes exerçant leurs droits ci-dessus sont priées d'indiquer clairement le droit qu'elles souhaitent exercer ainsi que tout élément facilitant leur identification (numéro de contrat par exemple).Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

helvetia
Votre assureur suisse

Attention : la nullité du contrat d'assurance pourra être prononcée en application de l'article L. 113-8 du code des assurances en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de votre part. Cette nullité est d'ordre public.

Une réduction des indemnités versées pourra également être retenue dans le cadre de l'article L. 113-9 du code des assurances.

En signant le présent questionnaire, vous confirmez :

- être autorisé à compléter le présent questionnaire pour l'ensemble des personnes physiques et/ou morales souhaitant souscrire une couverture d'assurance auprès de notre compagnie,
- avoir répondu de bonne foi et loyalement aux questions posées servant de base à l'établissement du contrat,
- l'exactitude des informations et documents fournis, le cas échéant.

Nom et prénoms :

Titre :

Société :

Fait le : à :

Signature: